



# L'asfolettre

## N°5 La lettre de l'ASFOREF

Septembre 2006

## VOS PROJETS, NOS FORMATIONS, VOTRE REUSSITE

« *La solution est la formation, mais quelle est la question ?* » Woody Allen



Jean-Luc Scemama  
Président délégué de l'ASFOREF

Chaque rentrée succède à une période de repos où nous prenons généralement le temps de réfléchir, loin des contraintes du quotidien.

C'est souvent le moment de prendre des résolutions pour améliorer notre quotidien. Au plan professionnel, cela peut concerner de nombreux projets : organisation personnelle et/ou collective, choix de développement, ...

Dans tous nos projets, le facteur humain est prépondérant, car c'est cette ressource qui est au cœur de nos cabinets.

### Qui ne rêve pas :

- ➔ de disposer à temps,
- ➔ en effectifs suffisants et en permanence,
- ➔ des personnes compétentes et motivées,
- ➔ pour effectuer le travail nécessaire,
- ➔ en les mettant en situation de valoriser leurs talents,
- ➔ avec un niveau élevé de performance et de qualité,
- ➔ à un coût compatible avec ses objectifs économiques, et
- ➔ dans le climat social le plus favorable possible ?

A l'ASFOREF, notre préoccupation est de vous apporter des éléments de solutions pour accroître, améliorer et actualiser les formations de l'ensemble des acteurs du cabinet, de l'expert à l'assistant débutant.

En formation continue, nous sommes fiers de vous proposer tant de formations nouvelles (66 sur 177), vous avons adressé un calendrier 2006-2007 plus lisible et vous offrons un site nouveau, plus clair et plus convivial.

2006 est l'année de la formation ; aussi, je vous invite à prendre date, dès aujourd'hui, pour votre plan de formation de l'année en examinant de près nos formations prioritaires, nos formations flash, nos formations à la carte et nos zoom.

*Vos Projets génèrent Nos formations et, je l'espère, Votre réussite.*

Bien confraternellement.  
Jean-Luc Scemama

## Sommaire



Le DEC Comment ? / Rapport de stage : conseils pratiques Ils ont dit... / ASFOCLUB



Asforef.com : le nouveau site de l'ASFOREF  
Fiche pratique : l'essentiel de l'évolution du PCG



Universités d'été 2006 / Séminaires ASFOREF

## L'Ordre Paris Ile-de France contribue au financement de votre formation

Dans le cadre de l'année de la formation, l'Ordre Paris Ile-de-France et l'ASFOREF ont sélectionné, pour les experts-comptables, des modules de formation, les **Zoom** qui bénéficieront d'une aide spécifique et exclusive de l'Ordre pour toute formation suivie par les membres de l'Ordre avant le 31 Décembre 2006, à savoir :

- 60 € TTC pour une formation
- 130 € TTC pour deux formations
- 200 € TTC pour trois formations

*Le remboursement n'interviendra qu'à l'issue de la période précitée, après vérification de la présence effective de la personne inscrite et du paiement à l'ASFOREF.*

**C'est un effort complémentaire au-delà de l'exécution de votre plan de formation et à votre seul bénéfice.**

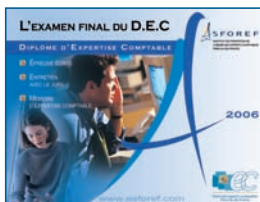
## Notez-le ! Les séminaires « Zoom »

|         |  |
|---------|--|
| PRO 115 | NORMES PROFESSIONNELLES : DOCTRINE, PRATIQUE ET OUTILS « EXERCICE PROFESSIONNEL »                  |
| GES 144 | CRÉATION D'ENTREPRISE : STRUCTURER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DU CABINET « CONSEIL EN GESTION »         |
| SOC 127 | LES 10 QUESTIONS SOCIALES À MAÎTRISER : OBLIGATION DE CONSEIL « SOCIAL (61 <sup>e</sup> Congrès) » |
| SOC 135 | STRUCTURER ET DÉVELOPPER L'OFFRE SOCIALE DU CABINET « SOCIAL (61 <sup>e</sup> Congrès) »           |
| FIS 124 | OPTIMISER LA GESTION FISCALE DE LA PME « FISCAL »  |
| JUR 140 | LE COUPLE À L'ÉPREUVE DU DROIT DES AFFAIRES « JURIDIQUE »  |
| MAN 101 | ELABORATION ET GESTION DU PLAN DE FORMATION DU CABINET « MANAGEMENT »                              |
| MAN 138 | LES OUTILS POUR RECRUTER, ÉVALUER, FORMER LES COLLABORATEURS « MANAGEMENT »                        |
| MAN 134 | COMMUNICATION ET MARKETING DU CABINET « MANAGEMENT »   |
| MAN 137 | RÉSEAUX, GROUPEMENTS, RAPPROCHEMENTS DE CABINETS... : SOLUTIONS ET APPORTS « MANAGEMENT »          |
| INF 114 | ORGANISATION INFORMATIQUE DU CABINET : OUTILS ET PERSPECTIVES « INFORMATIQUE »                     |

*Ces séminaires, d'une durée d'une journée, sont au prix de 360 € HT repas compris.*



## LE DEC COMMENT ?



### Préparer le Diplôme d'Expertise Comptable à l'ASFOREF : la bonne décision

Dans ASFOLETTRE n° 3, la conclusion de l'article « **LE DEC EN 10 LEÇONS** » était, est et restera :

« **A L'ASFOREF, LES ÉPREUVES, TU PRÉPARERAS** »

Nous vous proposons une équipe pédagogique composée d'animateurs experts-comptables/examineurs du jury pour vous encadrer dans la préparation des 3 épreuves.

**L'épreuve écrite (page 4)**

Venez apprendre à gérer cette épreuve où le temps est votre ennemi. Venez prendre conscience de vos lacunes de spécialiste face à une épreuve de généraliste.

**L'épreuve d'entretien avec le jury (page 5)**

Certains disent que c'est l'épreuve la plus difficile du diplôme. Si une seule des épreuves devait être préparée, ce serait bien celle là. Venez apprendre à maîtriser votre stress, vos lacunes et les attentes des examinateurs.

**Renforcement pour l'examen, formations complémentaires (pages 6 et 7)**

Des faiblesses ou un manque de maîtrise, nous vous proposons une journée sur un thème : Contrôle interne, Normes, déontologie et missions de l'expert-comptable, Normes, déontologie et missions du commissaire aux comptes, Actualités.

**L'épreuve du mémoire (pages 8 à 13)**

Trois étapes au cours desquelles nous pouvons vous apporter ce qui vous manque :

#### 1- Agrément du sujet

Recherche du sujet : comment passer du thème au sujet ?

Notice et plan : comment fixer les objectifs et la problématique en 10 pages ?

Retour d'agrément : comment décrypter les appréciations de l'examineur ?

#### 2- Suivi de l'argumentaire, corrections de forme et de style

Quatre rencontres avec un animateur vous permettront d'être en mesure d'écrire les 100 pages de votre mémoire. Dix rendez-vous dans le cadre d'un partenariat avec l'AMECAR vous permettront de parfaire la forme et le style.

#### 3- Relecture personnalisée et soutenance

Votre mémoire est terminé, un animateur le lit et vous reçoit deux heures pour tenter d'anticiper les réactions des examinateurs. Votre mémoire est déposé, il faut apprendre à le présenter, le mettre en valeur et à défendre vos idées.

*Un dernier conseil, n'oubliez pas de consulter et respecter les dates importantes du Ministère de l'Éducation Nationale (page 14).*

## CONSEILS PRATIQUES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU RAPPORT DE STAGE

*Un rapport est un exposé, un compte-rendu dans lequel on relate ce que l'on a vu ou entendu. Un rapport ne pourra s'appuyer que sur une expérience dans une entreprise.*

➤ Le plan de votre rapport de stage devra comporter un titre, une introduction, deux à trois parties, une conclusion, des annexes et une bibliographie sur une vingtaine de pages environ.

➤ Dans le cadre de la rédaction, vous devez respecter votre lecteur grâce à un bon usage de la langue française, de la grammaire, de l'orthographe et de la ponctuation. Les phrases doivent être courtes avec un sujet, un verbe et un complément. Chaque partie, chapitre, section ou paragraphe doit être introduit, développé et conclu.

➤ Le rapport de stage demandant une forte implication personnelle, on utilisera de préférence le JE. Il sera rédigé au présent voire au passé composé. Quelque soit le temps utilisé, n'oubliez pas la concordance des temps.

➤ Une citation doit être encadrée de guillemets et doit être accompagnée du nom de son auteur, sinon ce serait un plagiat.

➤ Le rapport doit être clair et concis. Une rédaction dactylographiée est obligatoire. Le style, la syntaxe et l'orthographe doivent faire l'objet d'une attention particulière.

➤ La documentation sera principalement issue du dossier correspondant à la mission. Vous devrez faire attention au secret professionnel en vous assurant que la publication de celle-ci est autorisée.

➤ Votre temps est compté. Cependant, vous avez des obligations liées à votre stage ; vous devez donc établir un échéancier en indiquant les dates incontournables de votre stage et les respecter absolument.

*Notre profession est fortement marquée par le respect d'échéances et de plannings ; autant vous y habituer dès le début !*

## EN AVANT PREMIÈRE...

### L'Asfoclub va voir le jour en fin d'année !

Il est destiné à rassembler des groupes de confrères désireux d'améliorer le management de leurs cabinets avec des réunions ciblées sur des thèmes spécifiques orientés vers le développement du cabinet, les meilleures pratiques, la réflexion stratégique, ... Chaque groupe se réunira cinq fois par an dans un cadre convivial en fin de journée.

*Si vous êtes intéressé par cette démarche ou si vous avez des suggestions à émettre pour enrichir notre projet, n'hésitez pas à contacter Ruth Soussana au 01 56 77 16 22 ou [rsoussana@oec-paris.fr](mailto:rsoussana@oec-paris.fr)*

**Ils  
ont  
écrit**

« Se former, c'est la garantie de la performance et l'assurance de ne pas être remplacé ».

*André-Paul Bahuon - Le Francilien*

« A force de faire passer des examens, j'ai fini par me convaincre que la grande supériorité de l'examineur était de se trouver du bon côté de la table ».

*Edouard Herriot*

« La paresse, c'est l'habitude prise de se reposer avant la fatigue ».

*Jules Renard*

# LE NOUVEAU SITE DE L'ASFOREF

EN 3 CLICS : TROUVEZ VOTRE FORMATION SUR WWW.ASFOREF.COM

45 rue des Petits-Champs - 75001 PARIS - Tél : 01 56 77 16 00 - Fax : 01 56 77 16 09 ou 29  
N° Formateur : 11 75 19021 75 - Siret : 367 748 809 00044

ADMINISTRATEUR plan du site

INSTITUT DE FORMATION DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Email :  Mot de passe :  Ouvrir session Mot de passe perdu? Cliquez ici

Recherche :  Ok > recherche avancée Mon panier :

CONTACT

Accueil

Nous connaître

ASFOREF et moi

Toutes nos Formations

Vous êtes : Expert-comptable  
Collaborateur  
Secrétaire  
Stagiaire  
Étudiant

Accès : Formation Continue  
Journées Techniques  
DEC  
DESCF

Toutes nos Formations

Vous êtes : Expert-comptable  
Collaborateur  
Secrétaire  
Stagiaire  
Étudiant

Accès : Formation Continue  
Journées Techniques  
DEC  
DESCF

PLUS ACCESSIBLE

3 CLÉS D'ACCÈS :  
PAR PUBLIC  
PAR CATALOGUE  
PAR LE MOTEUR DE RECHERCHE



## PLUS RAPIDE

UN MOTEUR DE RECHERCHE PUISSANT ET PERFORMANT À VOTRE DISPOSITION

## PLUS RÉACTIF

MISE À JOUR DES DERNIÈRES INFOS, DES FORMATIONS EN FONCTION DE L'ACTUALITÉ...

## PLUS SIMPLE

DÉCRIEZ VOS BESOINS DE FORMATION, L'ASFOREF TROUVERA POUR VOUS DES SÉMINAIRES ADÉQUATS.

CHOISISSEZ VOS FORMATIONS, RÉSERVEZ VOS PLACES ET IMPRIMEZ VOS BONS DE COMMANDE.

## Fiche pratique **L'essentiel** à connaître sur la convergence du PCG vers les normes IFRS

Plus d'un an après l'entrée en application obligatoire des textes, notamment celle du règlement sur les actifs, amortissements et dépréciations, nous constatons que beaucoup d'entre nous se sont interrogés et mobilisés sur les conséquences pratiques de la mise en œuvre des nouveaux textes afin d'accompagner les entreprises. Cependant, les changements importants survenus sont loin d'être encore maîtrisés par nous tous.

Nous ne reviendrons pas dans le cadre de cette fiche sur les modalités de première application encore d'actualité pour les exercices débutant en cours d'année civile ni sur les options du premier exercice et leur mise à jour annuelle, ni sur la présentation de l'annexe comptable qui demeure souvent incomplète.

Cependant, il est à noter que les options formulées au titre du premier exercice d'application des nouveaux textes présentent un caractère irrévocable. Toutefois, en présence d'une méthode non préférentielle, l'entreprise conservera la possibilité d'opter ultérieurement pour la méthode préférentielle et devra alors la maintenir.

### Les points essentiels sont les suivants :

- La compréhension de l'évolution culturelle à la base des changements intervenus dans le plan comptable général est un préalable à l'assimilation des nouvelles règles comptables. En effet, les comptes annuels doivent tendre à donner la représentation de la performance économique de l'entité. Cependant, même si la convergence vers les normes IFRS est incomplète à ce jour, cet état de fait ne peut pas constituer un motif de non application des nouveaux textes.
- La définition, la composition et l'appréhension du coût d'acquisition des immobilisations corporelles ont évolué. En d'autres termes, non seulement les composants du coût d'acquisition ont été modifiés, mais la période à retenir pour l'incorporation des coûts a changé. Une revue de la politique d'immobilisations des entreprises s'avère nécessaire.
- La durée d'amortissement des biens est la durée réelle d'utilisation sauf lorsque l'entreprise a opté pour la mesure de simplification en faveur des PME pour les biens non décomposables.

- La gestion des immobilisations décomposées nécessite un suivi nouveau à mettre en œuvre pour l'élaboration des comptes annuels. Par ailleurs, le remplacement d'un élément d'une immobilisation non décomposée est une situation nouvelle que nous devons anticiper.
- La revue annuelle de l'occupation de chaque bien immobilier inscrit au bilan est rendue nécessaire pour définir le traitement d'inventaire à opérer selon la qualification du bien en immeuble d'exploitation ou en immeuble de placement.
- La prise en compte des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration de site (obligation de décontamination par exemple) correspond à des coûts non engagés et a fortiori non décaissés. L'incorporation au coût de l'immobilisation est la contrepartie de l'obligation de constituer au passif, une provision pour démantèlement.
- Le traitement comptable des pièces de rechange et des pièces de sécurité a été défini et expliqué sur l'activation ou non des coûts et sur la date de début d'amortissement le cas échéant.
- La distinction entre la dépense de gros entretien et de grande révision avec la dépense courante d'entretien et leur traitement comptable constituent aussi des nouveautés.
- Enfin, l'évolution de la terminologie en matière de provisions et de dépréciations constitue la touche finale apportée au plan comptable général.

*En conséquence, profitons de la période post congés pour faire une revue d'ensemble des nouveaux textes entrés en application depuis plusieurs années (passifs, actifs, amortissements, dépréciations, fusion, ...) et voyons les conséquences pour les entreprises. Nous ne pouvons pas les ignorer, nous sommes tous concernés.*

Plusieurs séminaires sont organisés sur l'évolution du PCG, du plus général au plus approfondi afin de répondre aux besoins de chacun. N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant !

[www.asforef.com](http://www.asforef.com)





**D**ans le prolongement des ateliers organisés durant les Universités d'Été 2006, l'ASFOREF vous propose, notamment, de suivre les séminaires de formation ci-dessous.

| Séminaires ASFOREF   | Page Catalogue | Prix       |
|--|----------------|------------|
| <b>REC 142</b> • Convergence PCG / IFRS : les fondamentaux - 1 jour  | 11             | 310 € HT   |
| <b>REC 143</b> • Convergence PCG / IFRS : approfondissement - 2 jours  | 11             | 620 € HT   |
| <b>REC 144</b> • Nouveau droit comptable : actuel 2006 - 1 jour  | 20             | 360 € HT   |
| <b>FIS 143</b> • La nouvelle fiscalité issue des changements comptables - 1 jour                               | 35             | 360 € HT   |
| <b>REC 234</b> • Maîtriser le nouveau droit comptable - 2 jours  | 12             | 520 € HT   |
| <b>REC 235</b> • L'annexe dans le nouveau droit comptable : méthodologie et outils - 1 jour                    | 23             | 320 € HT   |
| <b>PRO 115</b> • Normes professionnelles : doctrine, pratique et outils - 1 jour                               | 18             | 360 € HT   |
| <b>PRO 117</b> • Organiser le cabinet pour se préparer au contrôle qualité - 1 jour                            | 19             | 360 € HT   |
| <b>REC 139</b> • L'essentiel des normes comptables internationales - IFRS - 2 jours                            | 21             | 720 € HT   |
| <b>GES 143</b> • La pratique de la nouvelle loi de sauvegarde des entreprises : actions de prévention - 1 jour | 26             | 360 € HT   |
| <b>FIS 108</b> • Actualités fiscales - 1 jour  | 35             | 360 € HT   |
| <b>FIS 132</b> • Impôt sur le revenu : maîtrisez les opportunités fiscales - 1 jour                            | 36             | 360 € HT   |
| <b>FIS 129</b> • ISF : prenez les bonnes options - 1 jour  | 36             | 360 € HT   |
| <b>SOC 101</b> • Actualités sociales - 1 jour  | 28             | 360 € HT   |
| <b>SOC 125</b> • Le choix du statut social du dirigeant et de son conjoint - 1 jour                            | 29             | 360 € HT   |
| <b>SOC 135</b> • Structurer et développer l'offre sociale du cabinet - 1 jour                                  | 31             | 360 € HT   |
| <b>SOC 203</b> • Contrats de travail : panorama et actualité - 1 jour  | 31             | 320 € HT   |
| <b>PAC 101</b> • Pack actualités - 4 jours   | 11             | 1 500 € HT |
| <b>ASO 105</b> • Actuel association : juridique et fiscal - 1 jour   | 50             | 360 € HT   |
| <b>SCE 101</b> • Comités d'entreprise : panorama des missions - 1 jour   | 50             | 360 € HT   |
| <b>MAN 137</b> • Réseaux, groupements, rapprochements de cabinets... : solutions et apports - 1 jour           | 48             | 360 € HT   |
| <b>INF 220</b> • La GED et la conduite d'un projet de dématérialisation - 1 jour                               | 53             | 320 € HT   |

[Plus de détails sur www.asforef.com](http://www.asforef.com)

*l'asfolettre*

• Édité par l'ASFOREF • Diffusion : 16 000 exemplaires • Professionnels (experts-comptables et stagiaires) • Institutions ordinales  
• 45, rue des Petits Champs • 75001 Paris • Tél. : 01 56 77 16 00 • Fax : 01 56 77 16 09 ou 29 • [www.asforef.com](http://www.asforef.com)

Directeur de la publication : Jean-Luc Scemama • Comité de rédaction : Frédéric Campana, Patrick Hachon, Chantal Mifétou, Ruth Soussana

Création et réalisation : OEC / ASFOREF • Direction artistique : Jean Rouet • Impression : NATCOM • Septembre 2006

Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. • [rsoussana@oec-paris.fr](mailto:rsoussana@oec-paris.fr)

## Bulletin d'inscription

**10 % de réduction pour toute inscription avant le 30 septembre 2006 pour les séminaires ci-dessus**

A retourner, accompagné de votre règlement, à ASFOREF - 45, Rue des Petits-Champs - 75001 Paris - Tél : 01 56 77 16 20 ou 21 - Fax : 01 56 77 16 29

Cabinet \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ e-mail \_\_\_\_\_

Nom du participant \_\_\_\_\_

Séminaire(s) \_\_\_\_\_

[Informations et conditions générales sur www.asforef.com](http://www.asforef.com)